

INDEMNISATION & CONSEIL

Lors de la survenance d'un sinistre vous devez pouvoir compter sur les services de votre courtier.

La Sécurité Nouvelle a placé cette exigence au cœur de son dispositif.

Notre méthode de travail repose sur le respect de nos engagements en terme d'optimisation de l'indemnisation :

- négociation de pouvoirs de gestion étendus avec les compagnies,
- choix entre une indemnisation classique et la réparation en nature par des entreprises agréées,
- personnalisation, élaboration de guides de gestion adaptés à l'activité de nos clients,
- possibilité de mise en place de processus de gestion spécifiques.

Pour atteindre ces objectifs de qualité, le Département Indemnisation et Conseil dispose des ressources humaines et des moyens techniques conséquents :

- Une équipe de juristes et de techniciens de l'indemnisation formés et spécialisés par domaine de compétence,
- Une plateforme informatique souple capable d'étayer les analyses par la fourniture de reporting en temps réel.

DOMAINES D'INTERVENTION :

- Risques d'entreprise
- Gestion des flottes automobiles
- Analyse et conseils en Responsabilité Civile
- Gestion sous franchise

